

Rapport de la BCT : Hausse des recettes fiscales de 13,3% en 2017



Selon le rapport 2017 de la Banque Centrale de Tunisie, les recettes fiscales de la Tunisie se sont inscrites en hausse de 13,3% en 2017 pour se situer à 21.186,5 MDT.

Cette évolution émane, essentiellement, de l'accroissement des impôts directs (13%) en relation avec l'augmentation de l'impôt sur les sociétés (44,2%) aussi bien pétrolières (+39,9% grâce au raffermissement du prix de l'or noir à l'international) que celles non pétrolières (+45,6% en relation avec l'instauration d'une contribution exceptionnelle de 7,5% pour les sociétés dont le rendement est de l'ordre de 638 MDT).

Cette tendance haussière a été corroborée, également, par l'accroissement de 13,5% des impôts et taxes indirects suite, en particulier, à la progression des droits de douanes sous l'effet de la hausse des importations et à l'amélioration du rendement de la taxe sur la valeur ajoutée induite par l'affermissement de la demande intérieure. Ainsi, la pression fiscale s'est élevée à 21,8%, soit une amélioration de 1,1 point de pourcentage par rapport au niveau enregistré en 2016.

Ressources propres et dons (en Millions de dinars)

Désignation	2016	2017	Variation 2017/2016
Recettes Fiscales	18.702	21.186,5	13,3%
-Impôts directs	7.576,8	8.560	13%
*Impôts sur les revenus	5.942,9	6.204,7	4,4%
*Impôts sur les sociétés	1.633,9	2.355,3	44,2%



-Impôts et taxes indirectes	11.125,2	12.626,5	13,5%
dont :			
*Taxe sur la valeur ajoutée	5.138	6.092	18,6%
*Droits de consommation	2.174,2	2.492,9	14,7%
Recettes non fiscales	2.543,2	2.704,9	6,4%
dont :			
*Redevance gazoduc	293	555,1	89,5%
*Revenus des participations	446,8	261,8	-41,4%
*Privatisations, dons et revenus confisqués	656,5	331,9	-49,4%
Ressources propres et dons	21.245,2	23.891,4	12,5%



Source : Ministère des Finances.

En ce qui concerne les recettes non fiscales, elles ont progressé de 6,4% en 2017, pour se situer à 2.704,9 MDT. Il est à rappeler que l'exercice 2016 a enregistré des recettes provenant de la concession aux opérateurs téléphoniques de la Licence 4G pour un montant de 471,4 MDT.

La hausse des recettes non fiscales provient, essentiellement, de l'accroissement des recettes au titre de la redevance sur le passage du gazoduc transcontinental et ce, malgré la diminution des revenus liés aux participations, privatisations et dons. Par ailleurs, l'année 2017 a enregistré des recettes au titre de la commercialisation des carburants pour un montant de 609,5 MDT conformément à l'adoption depuis 2015 du principe de séparation de ces opérations.

Pour l'année 2018, les prévisions tablent sur un accroissement des recettes non fiscales de 8,4% sous l'effet, notamment, d'une forte reprise des revenus provenant des dons et des biens confisqués ainsi que des participations et ce, malgré une régression escomptée des revenus pétroliers et gaziers.

Source : ilboursa